

Conseils

Savoir répondre aux questions pièges

A l'occasion d'une **présentation devant des clients** ou d'une **réunion que vous animez**, il n'est pas rare de se retrouver confronté à des situations embarrassantes. En particulier, certaines questions venant de l'auditoire peuvent vous surprendre, vous énerver ou vous déstabiliser.

Pas facile de **réagir sereinement** lorsque l'on est face à un public et que l'on doit faire face à l'adversité.

Pourtant, en adoptant un comportement adéquat, on peut surmonter les embûches que sèment les interlocuteurs avec **leurs questions-pièges**. Et parvenir à mener à bien sa réunion, dans son intérêt et celui de ses partenaires.

Voici les conseils pour répondre au mieux aux questions les plus embarrassantes.

http://www.journaldunet.com/management/efficacite-personnelle/conseil/repondre-aux-questions-pieges/savoir-repondre-aux-questions-pieges.shtml?f_id_newsletter=2280

Les trucs de pros pour remporter une négociation

Depuis les relations commerciales à l'affaire immobilière en passant par l'obtention d'un emploi, tout est souvent affaire de négociation. Deux professionnels vous dévoilent leurs astuces pour remporter les négociations les plus difficiles.

http://www.journaldunet.com/management/efficacite-personnelle/negociations-astuces/?f_id_newsletter=2391&utm_source=benchmail&utm_medium=ML158&utm_campaign=E10164050

Gestion

Les registres obligatoires

Ce tableau présente les livres comptables que doivent tenir les entreprises, les registres qui concernent les employeurs ainsi que ceux imposés par le droit des sociétés.

<http://www.apce.com/pid10542/les-registres-obligatoires.html?espace=3&xtor=EPR-2>

Financier

Absence de majoration du bénéfice en cas de recours à un expert-comptable : précisions sur les conditions de conventionnement de ces professionnels

Rappel : le bénéfice des entreprises relevant de l'impôt sur le revenu selon un régime réel d'imposition est majoré de 25 %, sauf adhésion de l'entreprise à un centre de gestion ou association agréé.

Depuis le 1er janvier 2010, cette majoration ne s'applique pas aux bénéfices réalisés par les entreprises ayant recours à un expert-comptable ou à une société d'expertise comptable, à la condition que ce professionnel soit autorisé et qu'il ait signé une convention à cet effet.

Un décret précise les modalités de :

- délivrance de l'autorisation par le commissaire du gouvernement auprès du conseil régional compétent,
- signature, renouvellement et résiliation de la convention.

Sont également prévues par le texte les adaptations à apporter à la lettre de mission signée entre le professionnel et l'entreprise cliente en cas de recours à cette prestation.

Source : décret n°2010-297 du 19 mars 2010, Journal officiel, p. 5 671

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=17D1F7D623AE87A8BE63A88A40EFD576.tpdjo07v_1?cidTexte=JORFTEXT000021995437&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id

Internet

Le moteur de la recherche

Afin de favoriser la recherche partenariale entre entreprises et laboratoires publics, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a lancé, le 25 février, le site www.LemoteurdeLaRecherche.fr. Créé à l'initiative de Valérie Péresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec les principaux réseaux nationaux d'innovation (ANR, OSEO, Réseau de Développement Technologique, structures de valorisation, Instituts Carnot, pôles de compétitivité)

Ce site facilite la mise en relation entre les entreprises et les acteurs publics de la recherche.

En interrogeant simultanément les bases de données existantes les plus importantes, et en proposant des outils innovants, ce site est le carrefour où se rencontrent l'offre et la demande des besoins de la recherche au développement : projets, partenaires, technologie, expertises, événements...

<http://www.lemoteurdelarecherche.fr/>